

Associations

pour nous rémunérer utilisez le chèque emploi associatif !

Inscrire l'association sur <https://www.cea.urssaf.fr/ceawebinfo/cms/index.html> (C'est eux qui établiront les fiches de paye.)

TEL 0810 19 01 00 Ne pas hésiter à les appeler pour vous aider à inscrire l'association en ligne.

SALARIAT

Pour se faire une idée, une session de 3h de modèle à 70 euros net (= environ 90 euros brut) coute au total environ 123 euros avec les charges.

Faire remplir au modèle une fiche avec

Nom - Prénom

numéro de sécu

nationalité

date et lieu de naissance adresse

téléphone

mail

FOURNIR AU MODÈLE:

-feuille de paye

-certificat de travail

-attestation pôle emploi

Pour l'attestation PÔLE EMPLOI

Pôle emploi <http://www.pole-emploi.fr/employeur/>

téléphone 3995

Envoyer un mail à : entreprises.93082@pole-emploi.fr

pour demander un code d'accès et un identifiant de compte employeur avec:

- copie des statuts de l'association signée

-Nom, numéro de tel, contact de l'association

-n°SIRET

Puis sur <http://www.pole-emploi.fr/employeur/>

Rubrique "Vos déclarations et cotisations" - "accéder à votre espace"

-identifiant + mot de passe + département

- Saisir l'attestation en ligne

-télétransmettre

éditer un exemplaire à signer pour le modèle

Elle sera générée automatiquement sur le site et télétransmise à pôle emploi.